

DECISION DE NOMINATION

Paris, le 28 février 2022

Décision n°2022-083

Le Directeur Général,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 717-1 et D. 717-1 ;

Vu le décret n° 2012-1223 du 2 novembre 2012 modifié relatif à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ;

Vu le décret en date du 14 février 2022 portant nomination de Monsieur Laurent CHAMPANEY, en qualité de Directeur Général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, publié au Journal officiel de la République Française du 16 février 2022 ;

Décide :

Article 1 : A compter du 28 février 2022, Monsieur Fodil MERAGHNI est nommé directeur de l'Ecole Doctorale Sciences et Métiers de l'Ingénieur (SMI) au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers.



Le Directeur Général,
Laurent CHAMPANEY